



CD 57 TT

**SECTION SPORTIVE
DEPARTEMENTALE**

57

MOSELLE

SAISON 2020 / 2021



PRÉSENTATION

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE 57

Saison 2020/2021

CD 57 TT

En cette rentrée 2020/2021, le Comité de Moselle de Tennis de Table maintient la section sportive départementale Moselle (SSD57), en partenariat avec les clubs de Metz TT et Maizières-lès-Metz TT.

Celle-ci a pour but, de permettre le regroupement des meilleurs jeunes pongistes mosellans, afin de leur offrir des conditions d'entraînements adaptées à la poursuite d'un double projet (sportif et scolaire).

Le volume et la qualité d'entraînement leur offrira la possibilité de s'inscrire dans un parcours d'excellence, à vocation Haut-Niveau.

Ce dispositif s'inscrit comme une aide aux clubs, pour l'accompagnement de leurs jeunes joueurs et notamment les profils isolés.

MOSELLE

Une attention particulière sera également portée sur le recrutement de pratiquants **handisport** et/ou **sport adapté**.

ORGANISATION GÉNÉRALE

En 2020/2021, la SSD 57 sera coordonnée par M. Stéphane LAMIRAND, Responsable Associatif du Comité de Moselle Tennis de Table, en étroite relation avec M. Rémi HOSY, Président de la Commission Technique du CD57TT, et Mme Françoise NOMINE, Présidente du CD57TT. Les joueurs seront encadrés par Gérald DIDIER et Jérôme SANCHIS.

LA SCOLARITÉ

La scolarité est assurée **en priorité** par le collège L'Arsenal à METZ. **Des dérogations pourront être accordées en fonction de la situation personnelle de chaque enfant.**

Les joueurs Handisport et Sport Adapté pourront notamment intégrer le Collège Paul Verlaine de Maizières-lès-Metz.

La scolarité est identique et conforme en tout point aux programmes et horaires officiels. Néanmoins, un aménagement horaire est mis en place afin de dégager suffisamment de plages d'entraînement sans trop allonger les journées. Après une étude fine du dossier scolaire, nous veillons à ce que l'élève soit orienté dans la filière qui lui convient le mieux, avec pour objectif un maintien ou une progression de son niveau actuel.

Chaque trimestre, un bulletin scolaire est adressé aux familles.

Des bilans trimestriels (vie à l'internat, comportement à l'entraînement, résultats sportifs et scolaires...), sont également réalisés.

LE RECRUTEMENT DES SPORTIFS



Secteur géographique de recrutement :

Recrutement départemental en priorité.



Critères sportifs de sélection pour entrer dans la structure :

Etre dans l'élite départementale de sa catégorie et avoir eu des résultats significatifs dans la saison, notamment au niveau national.

La sélection des joueurs handisport et sport adapté pourra se faire sur d'autres critères (motivation, projet personnel), au regard du plus faible nombre de compétitions.

Afin de compléter ces critères, une journée de sélection sera organisée.



Critères scolaires de sélection pour entrer dans la structure :

Bon niveau scolaire, bonnes appréciations

HÉBERGEMENT - RESTAURATION - TRANSPORTS



L'internat :

L'internat est ouvert du lundi 7h00 au vendredi fin des cours, les élèves sont en général 4 par chambre.




La restauration : Self, avec menu adapté à la pratique du haut niveau.



Voies d'accès à l'établissement (train, bus, autoroute...) :

L'établissement se situe en plein cœur de Metz, dans le quartier du Pontiffroy.

Les accès vers les autoroutes A31 et A4 sont proches. La gare est facilement accessible en bus (arrêt à proximité du collège) ou en voiture. Moins de 10 minutes dans les deux cas.

 Temps de trajet entre les différentes structures :

Les entraînements auront lieu, soit au Complexe St Symphorien à Longeville-lès-Metz (10-15min), soit au Gymnase Bommersheim à Maizières-lès-Metz (15 min)

Les trajets collège/gymnases seront assurés par l'encadrement de la SSD 57

 Le coût :

Les frais d'internat, au Collège de l'Arsenal, sont à la charge des parents du jeune. Ceux-ci s'élèvent à 1300€/an, avec possibilité d'échelonner les règlements.

Ce prix comprend les repas et l'hébergement.

Les frais liés au fonctionnement de la structure s'élèvent à 600€/an par joueur, avec une aide possible du Comité de Moselle de Tennis de Table. Pour information, les deux dernières années, le CD57TT a pris à sa charge 50% de ces frais.

Le reste des frais seront pris en charge par le Comité de Moselle de Tennis de Table et les clubs de Metz TT et de Maizières-lès-Metz.

ACTIVITÉ, VIE SPORTIVE DU SSD 57, ENTRAÎNEMENT

- Nombre de semaines de fonctionnement dans l'année :
 - Environ 35 semaines
- Nombre d'heures d'entraînement par semaine :
 - 10h00 réparties sur 4 entraînements
- Créneaux des différents entraînements (saison 2019/2020):

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
15h30 - 18h00	15h30 - 18h00	15h30 - 18h00	15h30 - 18h00

Des **séances d'entraînements avec le Centre d'Entraînement de Metz TT** pourront être proposées à certains joueurs de la structure, en fonction de leur profil, de l'investissement et des possibilités offertes.

Ceci est complété par la **venue sur la plupart des entraînements de relanceurs de bon niveau régional.**

Une convention signée par les parents et le jeune, vient préciser les obligations du joueur (investissement, comportement adéquat...) lié à son appartenance à la SSD 57

Certaines compétitions et/ou certains stages sont rendus obligatoires. Toute dérogation à la planification peut être autorisée après accord de l'encadrement, en concertation avec les parents, les responsables du club...

Les entraîneurs, des clubs d'origine des pensionnaires, seront sollicités pour assurer une continuité dans la formation. De manière ponctuelle ils pourront également être conviés à venir renforcer l'encadrement de la structure.

SUIVI MEDICAL ET PARAMÉDICAL

Le suivi médical des athlètes permet de résoudre les problèmes liés à la médecine générale et les problèmes spécifiques à la médecine du sport : traumatologie, diététique...

Les joueurs de la section sportive pourront bénéficier des ressources médicales des clubs supports.

A noter que depuis la saison 2019/2020, une préparatrice physique intervient spécifiquement avec la section sportive et met en place un suivi individualisé.

PROCÉDURE DE MAINTIEN OU DE SORTIE DE LA STRUCTURE

Sur examen des bulletins scolaires, des résultats sportifs et de l'investissement à l'entraînement, il est décidé du maintien ou non de chaque élève. Toutefois, pour raison grave de discipline, de fléchissement notable du travail scolaire, de problèmes importants de santé, l'encadrement peut prononcer une suspension temporaire d'entraînement, voire une sortie définitive de la SSD 57.

MOSELLE